



Sainte-Anne-de-Sorel

BULLETIN MUNICIPAL

VOL. 35 | N° 01 | PRINTEMPS 2023

Le Phare



Suivez-nous



Le maire vous informe	2
Urbanisme	4
Penser et agir aînés MADA	6
Collectes	10
Environnement	11
Travaux publics	12
Loisirs	14
Divers	16
Publicité	17



M. MICHEL PÉLOQUIN
Maire

Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous transmettre dans les quelques lignes qui suivent les informations que je juge utile pour votre compréhension de l'administration de notre municipalité.

Pavage de la rue de la Rive

Le Conseil municipal a autorisé, par règlement, un prêt amorti sur dix ans afin de procéder au pavage de la rue de la Rive. Le montant du prêt de 546 000 \$ correspond au coût estimé par le directeur général, Maxime Dauplaise et par l'ingénieur Luc Brouillette de la firme LB Infra-Conseils inc. Ces travaux d'infrastructures bénéficieront d'une aide financière de 273 935 \$ du *Programme d'aide à la voirie locale* du gouvernement du Québec. Les versements de cette subvention, échelonnés sur une période de dix ans, seront affectés au remboursement du prêt. Les travaux auront lieu au cours de l'été prochain.

Rapport annuel des permis émis pour l'année 2022

Au cours de l'année 2022, 203 permis ont été émis par notre officier municipal en bâtiment et en environnement pour une valeur totale estimée de 6 250 250 \$. Parmi ces 203 permis, mentionnons 87 permis pour rénovations résidentielles, 7 pour des constructions résidentielles dont 3 nouvelles résidences, 21 permis pour abattage d'arbres, 18 permis pour piscines hors-terre et 14 pour vente de garage.

Acquisition de nouveaux quais pour la marina municipale

La municipalité a procédé à l'acquisition de nouveaux quais pour notre marina. Les anciens quais avaient été mis en place il y a plusieurs dizaines d'années par les propriétaires de la Grange du Survenant. Compte tenu de leurs états, il n'était plus possible de les réparer. Les nouveaux quais ont été acquis au coût 90 779.22 \$ plus taxes.

Entente intermunicipale avec la ville de Sorel-Tracy pour le service des pompiers

La nouvelle entente concernant le service de protection d'incendie entre la ville de Sorel-Tracy, et les municipalités de Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert, Saint-Joseph-de-Sorel et Sainte-Anne-de-Sorel a été signée le 8 février dernier. Cette entente, d'une durée de cinq ans, comporte une augmentation de 22,5 % pour la première année 2023. Les coûts pour les municipalités sont basés sur les coûts réels

du service divisé selon un pourcentage établie pour chaque municipalité. Pour Sainte-Anne-de-Sorel, le pourcentage de notre part a été établi à 5,10 %.

Modification du règlement concernant la possession de poules en zone urbaine

Lors de l'assemblée mensuelle du 7 février dernier, le Conseil a modifié son règlement concernant l'élevage de poules en milieu urbain. Le nombre maximal de poules pouvant être détenues est toujours de quatre. Le règlement s'applique maintenant à tout le territoire de la municipalité sauf pour l'usage agricole au sens des différentes lois s'appliquant aux producteurs agricoles. La possession de coqs n'est pas permise.

Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme

Lors de la tenue de l'assemblée régulière de février dernier, le Conseil a procédé à la nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat d'un an. Tous les membres ont accepté de poursuivre leurs implications au sein du C.C.U. Il s'agit de madame Charlotte Chapdelaine et messieurs Normand Desrosiers, Simon Latraverse, Yves Ayotte et Luc Latraverse. Je souligne que cette implication demande plusieurs heures par mois et qu'il s'agit d'une contribution bénévole. Au nom des citoyens de la municipalité, je les en remercie.

Reconnaissance pour la construction de notre Centre de services municipaux

Le 16 février dernier, j'ai reçu, au nom de la municipalité, une plaque de reconnaissance pour l'utilisation importante du bois dans la construction de notre Centre de services municipaux. Cette remise de prix a eu lieu au Palais Montcalm à Québec lors du *Gala Cecobois 2023*. Plusieurs centaines d'invités provenant de divers horizons liés à la construction au Québec étaient présents à ce gala. J'étais accompagné de notre directeur général, M. Maxime Dauplaise.

Adoption d'un règlement sur la démolition et nomination des membres

La municipalité a adopté, le 30 mars dernier, un nouveau règlement sur la démolition afin de se conformer à l'article 137 de la loi modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel* qui oblige toute municipalité locale à adopter un règlement, relatif à la démolition des immeubles, conforme aux nouvelles dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* avant le 1^{er} avril 2023.

Un comité de démolition a été formé à la seule fin de faire des recommandations au conseil municipal pour les



demandes de démolition visées par le règlement. Le comité est composé de trois membres du Conseil dont un membre doit également être membre du Comité d'urbanisme. Avant de prendre sa décision, le comité devra obtenir l'avis du Comité du patrimoine.

Les membres actuels du Comité de démolition sont messieurs : Guy Lambert, Benoit Bibeau et Mario Cardin.

Concours de photos et reconnaissance de paysage culturel patrimonial

Comme déjà annoncé, des travaux sont en cours afin d'obtenir du gouvernement du Québec la désignation de paysage culturel patrimonial pour les îles situées sur notre territoire. En désignant un paysage culturel patrimonial, le gouvernement appose un sceau de qualité à un paysage et reconnaît formellement que ce territoire possède des caractéristiques paysagères remarquables qui méritent d'être préservées et mises en valeur. En lien avec ces travaux effectués par la coopérative Les Mille Lieux, un concours de photographie est actuellement en cours jusqu'au 2 juillet 2023. Faites parvenir vos plus belles photos de paysages de nos îles à info@sainteannedesorel.ca.

Nouvelles de notre comité du patrimoine

Lors d'une rencontre des membres du comité du patrimoine, le 28 mars dernier, un document présentant les résultats de recherche sur la ferme d'Henri Letendre de l'île de Grâce a été déposé. Considérant ses valeurs patrimoniales, le comité recommande à la municipalité de faire les démarches pour obtenir l'inscription de cette propriété au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*.

Le comité avait déjà déposé auparavant des résultats de recherches à propos du Château Cardin, de l'église, du presbytère, de la maison du sacristain et du cimetière. Le comité est composé de M. Jean-Claude St-Arneault, M^{me} Charlotte Chapdelaine, M^{me} Madeleine Lussier, M^{me} Linda Kiopini, M. Mario Cardin et de notre officier en bâtiment et environnement, Michel Bradner.

Événements à venir cet été dans notre municipalité

Au cours de l'été prochain, deux événements populaires parmi nos citoyens seront de retour. Il s'agit du *Festival Country Sainte-Anne-de-Sorel* 12^e édition, du 14 juin au 17 juin et la 4^e édition de *Bières vins et terroir*, les 30 juin et 1^{er} juillet. Il y aura aussi la *Fête des Sainte-Annois*, dont la date sera communiquée sur la page Facebook de la municipalité.

En terminant ce mot, au nom des membres du Conseil et des membres du personnel de la municipalité, je souhaite à tous et toutes un très bel été et d'excellentes vacances.

PRIX CECOBOIS 2023

À la suite de l'invitation reçue, à titre d'invité d'honneur, au gala Prix d'excellence Cecobois 2023 qui se déroulait le 16 février dernier au Palais Montcalm à Québec, une plaque de *Reconnaissance de l'engagement municipal* a été décernée à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour son projet de Centre de services municipaux.

Cette mention spéciale vise à souligner et à reconnaître l'engagement des municipalités et leur contribution à l'essor du matériau de bois dans la construction non résidentielle.



CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2023 auront lieu les lundis suivants (sauf exceptions), à 19 h 30, à la salle du Conseil au Centre de services municipaux situé au 1685, chemin du Chenal du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - 1 ^{er} mai | - Mardi 5 septembre |
| - 5 juin | - 2 octobre |
| - 3 juillet | - 6 novembre |
| - 21 août | - 4 décembre |

Vous pouvez maintenant suivre les séances du Conseil en direct sur Facebook! 

ÉQUIPE LE PHARE

Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année

Distribution : Postes Canada

Tirage : 1525 exemplaires

Collaboration : M. Maxime Dauplaise, Mme Chantal Laferrière, Mme Myriam Cournoyer, M. Roger Soulières.

Gestion de l'information, infographie et impression : Imprimerie Mongeon





DEMANDE DE PERMIS

Vous planifiez des travaux de rénovation, travaux en rive, travaux en zone inondable, travaux de construction et/ou avez un projet quelconque d'aménagement de votre terrain?



Appelez l'inspecteur municipal ou communiquez par courriel pour toutes questions ou pour prendre un rendez-vous.

MICHEL BRADNER,
inspecteur en bâtiment et en environnement

mbradner@sainteannedesorel.ca

Tél : 450 742-1616, poste 102

ABRIS ET GARAGES DÉMONTABLES

L'article 55 du règlement de zonage n° 436-2009 permet aux citoyens l'installation d'abris hivernaux durant la période du **15 octobre au 15 avril** suivant, sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal. Des règles doivent cependant être respectées dans l'installation de ces abris.

Maximum de 3 abris ou garages démontables en respectant les conditions suivantes :

1. Maximum de 2 abris ou garages en cour avant ou latérale
2. Marge avant de 1,5 mètre et marge latérale de 1,0 mètre
3. Revêtement en bon état et d'une seule couleur
4. Le toit et les murs doivent être revêtus d'une toile spécifique approuvée ACNOR ou l'équivalent.

Ces abris ou garages doivent être démontés pour le 15 avril, incluant la structure.

Après le 15 avril, un seul abri ou garage démontable est permis dans la cour arrière ou latérale en respectant les marges avant, latérale et arrière, ainsi que des règles spécifiques touchant la superficie, la hauteur et le revêtement utilisé.

L'inspecteur municipal est toujours à votre disposition pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Tél : 450 742-1616
poste 102



EAU

La Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska demande à toutes les municipalités membres de réduire la consommation d'eau lors de temps de canicule car certaines municipalités se retrouvent avec un problème de pression attribuable à la surconsommation d'arrosage et de remplissage de piscine.

L'eau est une ressource précieuse et constitue un élément essentiel à la vie quotidienne. En réduisant vos niveaux de consommation, vous posez un geste important pour l'environnement.

L'utilisation de l'eau potable est encadrée par un règlement municipal, qui impose certaines restrictions durant la saison estivale. Celles-ci ont pour but de protéger cette ressource, d'assurer une distribution adéquate à l'ensemble du territoire desservi par l'usine de filtration de Sorel-Tracy.

À la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, en vertu du règlement municipal n° 471-2012, **l'arrosage des pelouses** est permis durant la période du **1^{er} mai au 1^{er} septembre entre 20 h et 23 h** les jours suivants :

les jours pairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique pair; **les jours impairs** du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique impair, nul ne peut utiliser à la fois plus d'un boyau ou plus d'un arrosoir automatique.

Concernant le **lavage des véhicules**, il est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.





RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES



JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ

RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ
DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Quebec.ca/piscinesresidentielles

FEU DE FEUILLES OU DE BRANCHES

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est desservi par le **Service de protection et d'intervention d'urgence (SPIU)** de la ville de Sorel-Tracy. Ils sont également habilités à faire appliquer le règlement concernant le brûlage.

Si vous désirez faire un feu sur votre terrain (autre qu'un feu de foyer), contactez le **Service de protection et d'intervention d'urgence** pour obtenir un permis à cet effet et les conseils nécessaires afin de procéder en toute sécurité, c'est gratuit!

POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE :

(450) 780-5600 poste 5200

SERVICE D'INCENDIE : 9-1-1



« TONDEUSE, ET SI C'ÉTAIT CHUT ! »

La fin de semaine sur les heures de repas

Que diriez-vous de ranger la tondeuse, le souffleur à feuilles, le coupe bordure, le tracteur et autre faiseur de bruit sur les heures de repas?

Et si tout le monde le décidait ensemble? Et si ça fonctionnait? **Des heures de repas sans bruit la fin de semaine. Ce serait une bonne affaire?**

Et si on commençait cet été, juste pour voir?





PROGRAMME PAIR

Le **programme Pair** est un service personnalisé d'appels quotidiens automatisés, offert gratuitement, qui joint les personnes abonnées afin de s'assurer de leur sécurité ou de la prise de médicaments, permettant ainsi une plus grande quiétude des membres de même qu'à leurs proches. **Le service s'adresse aux personnes habitant seules ou dans un secteur isolé dont les proches sont éloignés.**

Le fonctionnement du **programme Pair** est simple et rapide. À l'heure prédéterminée, l'abonné reçoit son appel et en répondant, le système en déduit que tout va bien. Dans le cas où celui-ci ne répond pas, deux ou trois autres appels s'effectuent. Après ces tentatives, une alerte est aussitôt déclenchée et des démarches sont entreprises afin d'effectuer une vérification de la situation.

De plus, il est obligatoire, au moment de l'inscription, de référer une personne-ressource (un membre de la famille, un ami ou un voisin) qui demeure à proximité du domicile du membre et qui a en sa possession une clé de la demeure.

Pour y adhérer ou pour obtenir plus d'informations concernant le **programme Pair**, vous pouvez communiquer avec le **Service de protection et d'intervention d'urgence (SPIU)** au **(450) 780-5600, poste 5200** ou vous rendre à l'adresse suivante : **mrcpierredesaurel.com**.



Pair
Une présence rassurante !

Maintenant offert à travers toute la MRC de Pierre-De Saurel.

Le programme Pair est un service **gratuit** personnalisé d'appels automatisés servant à joindre les personnes abonnées afin de s'assurer de leur sécurité. Les membres reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, selon le besoin.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipalaux





7 MAI 2023 - 11H30

BRUNCH DES AÎNÉS

15 \$ par personne

Invitée : Roxanne Mandeville,
directrice générale de la Maison du Marais

**Salle communautaire du
Centre de services municipaux**
(1685, chemin du Chenal-du-Moine)

RSVP: 450 742-7246, ROGER SOULIÈRES
rsoulieres@sainteannedesorel.ca



SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole ou pour plus de renseignements. Composer le :



450 743-4310

COURS DE GYMNASTIQUE ET DE TAI CHI

Possibilité du retour des cours de Tai Chi et gymnastique pour les aînés à l'automne prochain.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en communiquant avec Roger Soulières :

450 742-7246

Si vous avez des suggestions concernant des activités à offrir aux aînés de Sainte-Anne-de-Sorel, communiquez avec Roger.





SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Mission de l'OH Pierre-De Saurel

Offre, gère et développe des logements sociaux pour les personnes à revenus faibles ou modestes sur le territoire de la MRC Pierre-De Saurel.

L'office a comme rôle d'améliorer les conditions de vie des personnes en offrant des logements sécuritaires et de qualité.

Le service d'aide à la recherche de logement (SARL) est un service d'accompagnement offert par l'Office d'habitation Pierre-De Saurel et s'adresse gratuitement aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel à la recherche d'un logement locatif.

*** Le SARL ne dispose pas d'une banque de logement à louer.**

Il est là pour vous aider dans votre démarche de recherche de logement en vous dirigeant vers des ressources en hébergement et en logement, des services sociaux et des services d'organismes communautaires selon les besoins de chacun.

COMMUNIQUEZ AVEC LE SARL DÈS MAINTENANT!

450 746-5900 OU infosarl@ohpierredesaurel.com

Office municipal d'habitation Pierre-De Saurel

264, rue Robidoux,

Sorel-Tracy (Québec) J3P 7Y2

Tél.: 450-743-0033 | info@ohpierredesaurel.com



Heure de bureau

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h

13 h 30 à 16 h

Vendredi

8 h 30 à 12 h

**TRAVAIL DE MILIEU
AUPRÈS DES
AÎNÉS**
de la MRC de Pierre-De Saurel

**BESOIN DE SOUTIEN?
Nous sommes là pour vous!**

Service gratuit

Francine Laplante
450 881-7017

Kim Pelletier
450 880-7017

Un projet porté par **RSAPS**
RSAPS - Regroupement pour le soutien des aînés Pierre-De-Saurel

TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS

Ce service s'adresse aux personnes de 50 ans et plus vivant sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Une travailleuse de milieu, qu'est-ce que ça peut faire POUR MOI.... Voici quelques exemples :

J'ai besoin d'un service mais je ne sais pas qui contacter.... Nous connaissons une grande quantité de services et pourrons répondre à votre question.

Vous aimeriez rencontrer des gens faire des activités, nous pouvons vous indiquer le bon numéro de téléphone, vous informer des activités offertes et même faire la démarche avec vous.

Besoin d'être écoutée, vous vivez de l'isolement, vous vivez un événement fragilisant, votre santé vous inquiète ou vous empêche de faire certaines choses, vous vivez une situation de handicap, nous avons les solutions et vous aiderons à mettre les services en place si vous le désirez.

Vous avez besoin d'un déplacement, pour raison de santé ou autre situation, il existe aussi des services pour vous.



Service
Canada



Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le **site Internet** de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



En personne, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.



ÉCOCENTRE

L'Écocentre est ouvert du mercredi au dimanche de 9 h à 16 h 15. Il est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.

Téléphone : 450 908-0784

RÉSUMÉ DES MATIÈRES ACCEPTÉES :

- ▶ Résidus de construction, de rénovation et de démolition : bardeau d'asphalte, bois, béton, brique, ciment, isolant, gypse, pierre, métaux, portes, fenêtres, terre;
- ▶ Matières recyclables : carton, papier, plastique, verre;
- ▶ Pneus;
- ▶ **Résidus verts** : branches, gazon, tourbe et résidus de jardin;
- ▶ **Résidus domestiques dangereux** (RDD) : aérosols, acides, batteries, bonbonnes de propane, chlore, diluant, huiles, néons, peinture, piles, solvants, etc.

Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles ou tout autre bien encore en bon état pour favoriser le réemploi.

MATIÈRES REFUSÉES :

- ▶ Les matières putrescibles : les jeter dans le bac brun;
- ▶ Terre contaminée;
- ▶ Bisphényles polychlorés (BPC);
- ▶ Armes, explosifs et feux d'artifices;
- ▶ Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.

Une preuve de résidence est requise.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

PROCHAINES COLLECTES :

- LUNDI 8 MAI 2023
- LUNDI 30 OCTOBRE 2023

MATIÈRES ADMISSIBLES :

- Feuilles et résidus verts de jardin.
- Déposez vos sacs de résidus verts à côté de vos bacs la veille lors de ces collectes spéciales.
- Sacs en plastique ou en papier autorisés.

En raison de la problématique de l'agrile du frêne, les branches ne sont pas acceptées ainsi que les branches de conifères.

Pour de plus amples informations au sujet des collectes, communiquez avec le bureau de la MRC de Pierre-De Saurel : 450 743-2703, poste 244.

COLLECTES DE BRANCHES

PROCHAINES COLLECTES :

- LUNDI 12 JUIN 2023
- LUNDI 16 OCTOBRE 2023

Diamètre de moins de 5 cm (2 po) attachées en paquets de moins de 1,5 m (5 pieds) et poids de moins de 25 kg (55 lb).

Veillez prendre note que les paquets seront déposés à côté des bacs et non à l'intérieur du bac noir.

Pour recevoir les alertes, la veille de chaque collecte, une notification, un SMS ou un courriel vous informant des bacs ou matières à mettre en bordure de rue.

Pour plus de renseignements

MRC DE PIERRE-DE SAUREL : 450 743-2703

<https://alertes.mrcpierredesaurel.com/membre/inscription>





RAPPEL

La MRC est l'organisme responsable de la gestion des matières résiduelles générées sur l'ensemble de son territoire.

À ce titre, elle gère les contrats et les ententes afin d'assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles. De plus, le personnel de ce service coordonne les différentes collectes sur le territoire des douze municipalités de la MRC.



BAC ROULANT ENDOMMAGÉ

Si vous possédez un bac roulant et que votre bac subit un bris lors des collectes, vous devez communiquer directement avec la MRC de Pierre-De Saurel au **450 743-2703** ou par courriel à **info@mrcpierredesaurel.com**.



Prenez note que des frais peuvent être exigés pour la réparation et les pièces.

Pour toute autre plainte, question ou commentaire concernant la collecte de matières résiduelles, vous devez communiquer avec la MRC de Pierre-De Saurel.



En mai, je protège les pollinisateurs! **#DÉFIPISSENLITS**

ON VOUS MET AU DÉFI, CE PRINTEMPS, DE RETARDER LA TONTE DES PISSENLITS, AFIN D'OFFRIR CETTE RICHE SOURCE DE POLLEN ET DE NECTAR AUX ABEILLES ET INSECTES POLLINISATEURS.

MIEL & co.
PORTNEUF, QUÉBEC



DISTRIBUTION DE COMPOST « GRATUIT »

SAMEDI 20 MAI 2023

QUAND : de 8 h à 16 h 30 ou jusqu'à épuisement des stocks!

OÙ : au Centre Germaine-Guèvremont 748, chemin du Chenal-du-Moine (garage municipal)

Apportez vos contenants!

Cette offre s'adresse à tous les résidents de **Sainte-Anne-de-Sorel**, qui devront s'identifier sur place en présentant soit (permis de conduire, carte d'identité ou autres).



C'est gratuit!



Votre guide de préparation aux urgences



VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

<https://www.preparez-vous.gc.ca>



Sécurité publique Canada / Public Safety Canada

Canada

72 HEURES VOTRE FAMILLE EST-ELLE PRÊTE?

VOTRE GUIDE DE PRÉPARATION AUX URGENCES

Advenant une catastrophe dans votre région, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir vous prêter main-forte. Vous devriez être prêt, vous et votre famille, à faire face aux 72 premières heures d'une situation d'urgence.

Apprenez dès aujourd'hui comment il est rapide et facile de vous préparer à faire face à divers types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu. Servez-vous du guide pour préparer votre propre plan d'urgence et utilisez les listes pour créer une trousse d'urgence pour les 72 premières heures. Les mesures de base présentées vous aideront à prendre soin de vous-même et de vos proches en cas d'urgence.

SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence :

Composer le : 310-4141 (sans code régional)

Afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.



Sainte-Anne-de-Sorel

ALERTES MUNICIPALES

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



Circulation, déneigement, risque d'inondation, avis d'ébullition, eau brouillée, indice de feu interruption de l'eau potable, non-consommation de l'eau, alerte, bris d'aqueduc, avis important.

Soyez informé immédiatement quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.



SERVICE GRATUIT

sainteannedesorel.ca • 450 742-1616

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !



OPÉRATION - QUALITÉ- PRÉVENTION

INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

Comme à chaque année, la municipalité se doit d'effectuer l'inspection de ses bornes d'incendie sur l'ensemble du territoire.

QUAND?

Les dates seront indiquées sur le site internet, sur notre page Facebook ainsi que sur l'écran électronique.

POURQUOI?

Cette opération permet de s'assurer de la qualité de notre réseau de protection incendie. Lors de ces inspections, le débit d'eau peut être augmenté momentanément dans le réseau et l'eau souillée est expulsée par les bornes d'incendie.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression ou même une fermeture temporaire d'alimentation d'eau potable ainsi qu'une légère coloration de cette dernière. Lors de cette période, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser.

QUOI FAIRE EN CAS D'EAU ROUILLÉE?

La municipalité vous conseil d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore. N'oubliez pas également de vérifier l'eau de toute unité fonctionnant à l'eau avant de l'utiliser.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Vous pouvez effectuer le lavage des tissus et de la vaisselle en dehors des heures de nettoyage soit **de 18 h à 7 h 30**. Également, nous vous recommandons de ne pas utiliser d'eau de javel qui a pour effet de fixer la rouille sur les tissus.

Nous nous excusons des incon vénients causés par cette opération et vous remercions de votre précieuse collaboration

Renseignements : **450 742-1616 poste 101**



NETTOYAGE DU PRINTEMPS

INFO À SAVOIR

Les entreprises Clément Forcier inc. entreprendront le grand nettoyage printanier de nos rues **dans la semaine du 15 mai 2023.**



LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au :

450 742-1616 poste 101 et en **faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire** afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Merci de votre collaboration !





RAMPES DE MISE À L'EAU

Trois rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité.



Un permis de stationnement annuel valide est obligatoire afin d'utiliser le stationnement de la rampe de mise à l'eau du Quai Fédéral (Parc Henri-Letendre) situé sur la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour utiliser le stationnement des rampes de mise à l'eau situé près de l'ancien hôtel de ville au 1707, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût du permis est de 55 \$ plus taxes pour les propriétaires et résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et de (150 \$ plus taxes pour les non-résidents) et est disponible au bureau municipal.

Pour obtenir la vignette de stationnement **voir le formulaire à la dernière page du journal.**

Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation du véhicule routier sont exigés lors de l'acquisition du permis.

Pour une utilisation journalière d'une des rampes de mise à l'eau, un billet de stationnement est requis.

Celui-ci peut être émis par l'horodateur situé sur le terrain près des rampes de mises à l'eau au 1707, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût est de 20 \$ par jour.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

Le permis de stationnement annuel coûte 55 \$ + tx pour l'année 2023.

Le permis de stationnement annuel coûte 150 \$ + tx pour tout autre intéressé.

Le billet de stationnement journalier coûte 20 \$ pour une journée normale soit de : 24 h à 23 h 59.



MARINA - LOCATION DE QUAI

Saison 2023

La municipalité a procédé à l'achat de quais neufs en remplacement des quais qui étaient très endommagés depuis quelques années.

Un coût fixe a été établi pour chaque emplacement au montant de 600 \$ plus taxes soit un total de 689,85 \$.

Le coût fixe ne tient plus compte du nombre de pied de l'embarcation.



TERRAIN DE TENNIS

Un terrain de tennis est aménagé à l'entrée du camping (1686, chemin du Chenal-du-Moine). Il est réservé uniquement pour les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et les campeurs. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant **un dépôt obligatoire de 25 \$** en vous présentant au bureau municipal.

La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur.

Elle doit être retournée à la fin de la saison estivale pour être remboursée soit **avant le 1^{er} novembre.**

Info: 450 742-1616 poste 101





CAMP DE JOUR

Sainte-Anne-de-Sorel

du 26 juin au 11 août 2023



Les enfants ayant terminés leur maternelle 4 ans peuvent s'inscrire!

Les inscriptions pour le camp de jour auront lieu **dès le 15 mai**.

Les inscriptions se feront en **ligne ou par téléphone**.

- Faites vite car les places sont limitées!

- Il est OBLIGATOIRE de réserver toutes les semaines désirées et de payer tous les frais au moment de l'inscription.

- Aucune réservation ne sera acceptée après la période d'inscription.

Une première inscription pour vous? Nous vous invitons à créer votre profil sur **QIDIGO**.

Si votre enfant était inscrit au camp l'été dernier, **VOUS AVEZ DÉJÀ UN PROFIL EN LIGNE**.

Nous vous invitons à mettre vos informations à jour ou à récupérer votre mot de passe si vous ne l'avez plus.
<https://www.qidigo.com/.../Municipalit.../activities/session>

www.sainteannedesorel.ca
450 742-1616

TARIFICATION CAMP DE JOUR 2023

TYPE D'INSCRIPTION	COÛT par semaine
PREMIER ENFANT - TJ UNIQUEMENT	35,00 \$
DEUXIÈME ENFANT- TJ UNIQUEMENT	30,00 \$
TROISIÈME ENFANT - TJ UNIQUEMENT	0,00 \$
PREMIER ENFANT - TJ + SG	50,00 \$
DEUXIÈME ENFANT- J + SG	45,00 \$
TROISIÈME ENFANT - J + SG	0,00 \$

CONCOURS PHOTO

paysages des îles

Jusqu'au
2 juillet 2023

Les
îles de Sainte-Anne-de-Sorel
vous inspirent?

Faites-nous parvenir vos **photographies de lieux** que vous souhaiteriez transmettre aux générations futures.

Critères de sélection :

Votre photo se démarque par son sujet et sa composition; elle a été prise par vous dans les îles de Sainte-Anne-de-Sorel; vous avez pris soin d'indiquer le lieu où elle a été prise.



Envoyez votre photo à l'adresse
info@sainteannedesorel.ca
avant le 2 juillet 2023.



Premier prix : 100\$
Deuxième prix : 75\$
Troisième prix : 50\$



Service animalier
Pierre-De Saurel et Régions

**POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ
OU UN CHIEN PERDU**

450 746-7272

Web :
serviceanimalier.info

Courriel :
info@serviceanimalier.ca

Suivez le Service Animalier Pierre-De Saurel
et Régions sur Facebook



NOUS AVONS 3 SALLES À VOTRE DISPOSITION POUR LOCATION.

La salle communautaire, l'actuelle salle du
Conseil situées dans le nouveau Centre de
services municipaux et la salle du Conseil située
près du bord de l'eau dans l'ancienne mairie.

Pour toute information, communiquez
au **450 742-1616 poste 101**
info@sainteannedesorel.ca

Voir la tarification et la politique de location
des salles www.sainteannedesorel.ca choisir
onglet Loisirs et cultures/activités



Date retenues :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 24 décembre 2023 | <input type="checkbox"/> 25 décembre 2023 |
| <input type="checkbox"/> 30 décembre 2023 | <input type="checkbox"/> 1 ^{er} janvier 2024 |

- | | | | |
|---------------------|--------------------------|--------------|-----------|
| Salle communautaire | <input type="checkbox"/> | Capacité max | 376 pers. |
| Salle du Conseil | <input type="checkbox"/> | Capacité max | 60 pers. |
| Ancienne mairie | <input type="checkbox"/> | Capacité max | 50 pers. |

NOM : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

LOCATION DES SALLES - TEMPS DES FÊTES



Deux locations par salle seront autorisées lors du temps des
fêtes (Noël et jour de l'An) et la façon de procéder est par
tirage au sort. La population est avisée de donner leur nom,
date et la salle désirée.

La **date limite** pour laisser son nom est le **1^{er} juin de chaque
année.**

Le **tirage** aura lieu lors de la séance du Conseil **lundi 5 juin
prochain.**

Réservation : 450 742-1616 poste 101 ou laisser le coupon
dans la boîte aux lettres noire située au bureau municipal
1685, chemin du Chenal-du-Moine ou par courriel :
info@sainteannedesorel.ca



Facial

Maquillage

Électrolyse

Épilation

Manucure

Pédicure

Cure cellulite



*Mélissa Cardin
Esthéticienne*



Produits biologiques

**OR
EE**

124, ch. Chenal-du-Moine
Sainte-Anne-de-Sorel (Qc) J3P 0H5
Tel.: 579-369-3129



LE BAZAR

Église Sainte-Anne-de-Sorel

Le bazar est toujours ouvert les mercredis de 9 h à 16 h
et les premiers samedis du mois de 12 h à 15 h 30.

NOUS ACCEPTONS : les bibelots, les décorations de tous genres, vaisselle, vêtements propres et en bon état, petits meubles, petits appareils électroniques (CD, DVD, etc.), petits électroménagers (micro-ondes, cafetière, grille-pain, etc.), bijoux, jouets, livres, literie, etc.

NOUS N'ACCEPTONS PAS : vieux modèles de téléviseur, fauteuil La-Z-Boy, gros divan 3 places ou autres, matelas, vêtements souillés, objets cassés ou non fonctionnels.

Et n'oubliez pas : pour faciliter le travail des bénévoles, pensez à ne pas faire de sacs ou de boîtes trop lourdes car nous voulons en prendre soin, ils sont précieux.

**Les bénévoles seront donc contents de vous recevoir les samedis 6 mai,
3 juin, 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre.**

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook

N'oubliez pas vos sacs réutilisables.



KINO GYM-ATOUT

**DIFFÉRENTS TYPES
D'ABONNEMENT
DE 1 À 12 MOIS**

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé



PROGRAMMES JEUNESSE

FÊTE D'ENFANTS

- 5 à 12 ans
- Forfaits avec ou sans escalade
- 3 heures d'animation
- Plusieurs activités offertes !



COURS EN GROUPE

**DÈS LE 10 AVRIL
(10 SEMAINES)**

PILATES

**MISE EN FORME
POUR AÎNÉS**

MAMANS-BÉBÉS

PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

**CÉGEP
SOREL
TRACY**
**Centre
sportif**

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

450 743-9127
www.cegepst.qc.ca/centre-sportif



SPÉCIAL 3 MOIS ÉTÉ : DU 21 MAI AU 23 JUIN

JOIGNEZ-NOUS!





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781 | jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca | jeanbernardemond.com



2023

14 au 17 juin

1685, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel

VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À LA 12^e édition

Forfait disponible 4 jours: 60\$

450 880-5775

TARIFICATION PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL

Tarifs et formats pour la publicité dans le journal Le Phare

1/8 de page 50 \$ par parution+ tx

1/4 de page 85 \$ par parution+tx

1/2 de page 165 \$ par parution+tx



Membres du Conseil 2021-2025



MAIRE

M. Michel Péloquin

Cellulaire : (450) 494-1612
mpeloquin@sainteannedesorel.ca

Conseillers



District # 1 **M. Benoit Bibeau**

Téléphone : (450) 746-7789
bbibeau@sainteannedesorel.ca

Marie-Didace, Marie-Napoléon
Paul : 78 à 90, 75 à 91
Chenal-du-Moine : 72 à 610, 77 à 597
Ménard : 47 et 50



District # 2 **M. Guy Lambert**

Téléphone : (450) 881-0560
glambert@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 2 à 254, 37 à 257
Curé-Vanasse, Avelin-Péloquin
Ménard : 1 à 41, 8 à 40
Paul : 5 à 71, 6 à 70



District # 3 **Mme Myriam Cournoyer**

Téléphone : (450) 742-7654
mcournoyer@sainteannedesorel.ca

De la Rive : 261 à 429, 264 à 432
Du Quai, Milette, Ringuette, Privée
Marianne, Bussières, Saint-Michel
Joli-Bourg,
Chenal-du-Moine : 612 à 698, 613 à 687



District # 4 **M. Vincent Lavallée**

Téléphone : (450) 517-1488
vlavallee@sainteannedesorel.ca

Dupont, Forcier, Saint-Martin
Salvail, de l'Anse, Alfred-Caisse
Chenal-du-Moine : 714 à 1468, 725 à 1465



District # 5 **M. Roger Soulières**

Téléphone : (450) 742-7246
rsoulières@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 1467 à 2593, 1470 à 2600
Lachapelle, Des Nations, Saint-Nazaire
Pierre-Maxime, Des Cèdres



District # 6 **M. Mario Cardin**

Téléphone : (450) 746-1913
mcardin@sainteannedesorel.ca

Chenal-du-Moine : 2608 à 3742, 2617 à 3755
Île-aux-Fantômes, Île d'Embarras,
Île Bibeau, Île aux Corbeaux,
Île de Grâce, Île du Moine
Île à la Pierre, Îlette au Pé

Vignette de stationnement 2023

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel poursuit la façon de faire (instaurée lors de la COVID) pour se procurer la vignette de stationnement annuelle. Toutefois vous pouvez toujours vous présenter au bureau municipal pour acheter votre vignette selon les heures d'ouverture du bureau. (lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 - vendredi : 8 h à 12 h)

Veillez compléter ce formulaire en caractères d'imprimerie et nous le retourner par la poste ou le déposer dans la boîte aux lettres noire située au 1685, chemin du Chenal-du-Moine (à côté de la porte d'entrée de la mairie) accompagné :

- **d'une photocopie claire - du certificat d'immatriculation de votre véhicule routier et du permis de conduire du propriétaire du véhicule;**
- **ainsi que d'un chèque ou d'un mandat poste libellé au nom de la « Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel »**

au montant suivant soit :

55 \$ plus taxes = (63,25 \$) pour les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel et les payeurs de taxes

OU

150 \$ plus taxes = (172,45 \$) pour tout autre utilisateur



Vous recevrez par la POSTE votre vignette de stationnement 2023.

Nom :	_____
Adresse :	_____
Ville et code postal :	_____
N° de chalet si applicable :	_____
N° de téléphone : Résidence :	_____
Cell :	_____
Adresse courriel :	_____



Pour toute question à ce sujet. appelez-nous au : 450 742-1616, poste 101

Courriel : info@sainteannedesorel.ca

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel 1685, chemin du Chenal-du-Moine Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3

Ce formulaire est aussi disponible sur le site internet : www.sainteannedesorel.ca